

Commune de Bourg des Comptes

Tél : 02 99 05 62 62

A adresser à la commune de Bourg-des-Comptes

Le 1^{er} juin de chaque année

ETAT RECAPITULATIF DE VERSEMENT DE LA TAXE DE SEJOUR
Période du 01/12 au 31/05 de l'année

Nom de l'hébergeur :

Adresse :

Tarif appliqué :

Période	NUITEES PAYANTES				EXONERATIONS		
	Plein Tarif		Réductions		Total taxe versée	Nombre	Motifs
	Nombre	Taxe versée	Nombre	Taxe versée			
DECEMBRE							
JANVIER							
FEVRIER							
MARS							
AVRIL							
MAI							
TOTAL							

Certifié exact,

Le

Signature du logeur